

Aux amateurs de fruits

Autor(en): **L.M.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **3 (1865)**

Heft 37

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-178157>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Avant de nous attribuer de « plates inventions, » l'*Estaffette* aurait mieux fait de se taire et attendre d'être mieux renseignée.

Quant aux « histoires de l'autre monde, » il suffit, pour en avoir des échantillons accomplis, de lire chaque jour la 3^e et la 4^e page de ce journal, la 1^{re} étant le plus souvent remplie par le titre et la liste des étrangers, la seconde par quelques annonces (partie la plus intéressante).

« Le *Conteur*, dit la feuille du *Crêt*, d'un ton de petit maître, fera bien désormais de mieux choisir ses remplissages. » Hélas! Madame l'*Estaffette*, veuillez nous passer ce petit expédient; nous n'en userions certainement pas si nous osions, sans sourciller, couper, chaque matin, à grands coups de ciseaux dans le *Journal de Genève*, et si nous avions telle réputation qui nous vaudrait les bonnes grâces de tant de commères par l'organe desquelles nous serions au courant des cancans des districts de *Lausanne*, de *Morges* et de *Lavaux*.

Vous nous reprochez encore, belle causeuse, d'imiter la *Griffe*, vous avez grand tort. Nous ne cherchons guère à imiter nos confrères; nous ne tenterions pas même d'imiter la modeste *Feuille d'avis de Lausanne*; la spéculation offrirait, croyons-nous, peu de chances de succès.... Qu'en pensez-vous?

Cela dit, adieu Madame, et sans rancune.

Un événement.

Nous passions l'autre jour sur une des principales places de Lausanne, lorsque nous fûmes arrêté par une foule compacte. Il y avait là un mouvement général dans cette agglomération inattendue d'hommes, de femmes et d'enfants que les passants, arrivant par les rues adjacentes, augmentaient à chaque instant. Toutes les croisées étaient occupées par des gens regardant d'un air effrayé à droite et à gauche et demandant à grands cris de quoi il s'agissait. Ceux qui étaient dans la rue avaient tous le nez en l'air et montraient du doigt quelque chose en criant à tue-tête: « ici! — là! — le voici! — là-bas! — gare! — doucement! — attendez! — taisez-vous!..... Nous crûmes sans hésiter à un commencement d'incendie; mais pas de fumée, donc pas de feu sans fumée; donc pas d'incendie. Était-ce quelque apparition dans le ciel, quelque phénomène astronomique? Nous adressions des questions partout autour de nous; nul ne répondait, tant l'agitation était vive..

Le passage des voitures était gêné, les agents de police se démenaient en criant: circulez, circulez! Enfin nous ne comprenions rien à cette scène étrange lorsque tout à coup un plaisant dit en souriant: « mettez lui donc du sel sur la queue. »

Hélas! un pauvre petit canari s'était échappé de sa cage et sifflait sur la corniche!

Aux amateurs de fruits.

Chose étonnante, nous sommes arrivés au 19^e siècle, au 10 août 1865, sans avoir connu la manière de manger les fruits. La *Gazette de Lausanne* vient enfin de résoudre le problème et de révéler un secret de la plus haute importance dans les fonctions de la nutrition. Voici comment s'exprime le premier journal du pays, dans son numéro de jeudi dernier :

- Manière de manger les fruits en bonne compagnie :
- On fend en quatre la pomme et la pêche ;
- On ouvre l'abricot ;
- On mord aux prunes ;
- On brise les noix, on ne les casse pas avec les dents.

La figue fraîche offre plus de difficultés. Si vous voulez la manger dans toutes les règles, saisissez-la de la main gauche par la queue et la tête en haut; fendez-la par le milieu avec le couteau; fendez encore chaque moitié sans détacher les parties de la queue; passez votre couteau entre la chair et la peau de chaque partie, en commençant vers la queue; puis quand elle sera suffisamment séparée sans être détachée, approchez votre bouche et achevez cette séparation avec vos lèvres.

Reprenons maintenant une à une ces utiles prescriptions, tant elles offrent d'intérêt, tant nous avons à cœur qu'elles soient comprises de tous.

Faisons remarquer dès le début qu'il y a deux manières de manger les fruits : *en bonne compagnie* et *en mauvaise compagnie*.

On fend en quatre la pomme et la pêche. Puisque telle chose est ordonnée, il faut nécessairement croire que si on les fendait en deux ou en trois, en s'écartant du chiffre indiqué, il s'en suivrait de graves complications dans le travail de la mastication et que la saveur de ces fruits serait considérablement diminuée.

On ouvre l'abricot. Ah! cette explication est plus ou moins équivoque. Faut-il l'ouvrir avec les doigts ou par un coup de lame?... Comme c'est un fruit qu'on doit manger avec circonspection, nous espérons que la *Gazette* voudra bien nous donner des indications plus complètes.

On mord aux prunes. La *Gazette* dit cela comme l'on dirait *mort aux rats*. Il serait mieux de dire *on mord dans les prunes*. Maintenant elle n'explique pas avec quoi l'on doit mordre, mais c'est évidemment avec les dents; ceux qui en sont dépourvus s'en tirent au mieux possible.

On brise les noix, on ne les casse pas avec les dents. Il nous semble que *briser* et *casser* sont cousins germains. Cependant les personnes qui mangent en bonne compagnie feront bien de se munir d'un marteau ou d'un brise-noix. — En mauvaise compagnie, il est permis de *mordre aux noix*.

La figue fraîche, dit la Gazette, offre plus de difficultés. Si vous voulez la manger dans toutes les règles, saisissez-la de la main gauche, etc., etc. Prenez-garde, lecteurs, si vous alliez la saisir de la main droite vous commettriez une grave erreur. Comment doivent faire les manchots? Nous n'en savons rien. N'allez pas non plus la saisir par le

corps, mais bien par la queue et la tête en haut. La *Gazette* expose ensuite tout un système de fentes, qui doit être exécuté sans jamais séparer les parties de la queue. Puis on termine en passant le couteau entre la chair et la peau de chaque partie, en commençant vers la queue. Quand elle sera suffisamment séparée sans être détachée (il nous paraît difficile de séparer sans détacher), la *Gazette* dit qu'il faut approcher la bouche, recommandation essentielle, car plusieurs personnes pourraient approcher l'oreille ou le coude, par exemple.

Maintenant, nous devons le dire avec regret, ce journal ne nous paraît pas très-aimable envers ses nombreux abonnés qu'il laisse là, chacun une figue à la bouche. Il aurait dû, nous semble-t-il, suivre ce fruit dans le trajet.

Nous compléterons donc les renseignements de la *Gazette* en disant qu'une fois dans la bouche la figue subit le travail de la mastication qui s'opère par un mouvement des mâchoires de bas en haut et de haut en bas. De là, la figue passe le larynx, entre dans l'œsophage, ouvre le cardia et tombe dans l'estomac. C'est ce qu'il ne fallait pas laisser ignorer.

Faute de place nous abandonnons la figue dans l'estomac, ne doutant pas que dans un de ses prochains numéros, la *Gazette* n'explique les autres phases de la digestion. L. M.

Un tiré impérial à Compiègne.

Avant la révolution de 89, nos rois chassaient en plaine, dans les capitaineries, presque toujours au chien couchant, un peu comme tout le monde d'aujourd'hui, seulement avec cette notable différence que dans ce temps-là tout le monde ne chassait pas; on avait conséquemment énormément de gibier.

Après la Restauration, les princes voulurent chasser; la chasse, comme on sait, était un plaisir traditionnel dans la famille des Bourbons. Les choses et les idées, hélas! étaient bien changées; le niveau, l'équerre et le décimètre du géomètre révolutionnaire avaient singulièrement modifié l'état de la propriété déjà très-divisée. On ne pouvait plus raisonnablement songer à la plaine, il fallut bien se renfermer dans les forêts de la couronne. On tourna la difficulté en traçant et en exploitant de longues zones boisées dont le jeune taillis n'avait jamais plus d'un mètre de haut, le long des bordures des terres cultivées. Le moyen, en effet, était excellent pour y avoir perdrix et lièvres, qui ne se plaisent pas, comme on sait, en pleine forêt. De plus, le droit de chasse fut loué aux cultivateurs voisins qu'on indemnisa largement des dégâts que le gibier causait à leurs récoltes. On m'a assuré que plus d'un honnête homme de ce temps-là s'est enrichi avec un système de culture fort simple qui consistait à ne rien cultiver et à savoir se faire payer une récolte imaginaire. A côté de ces tirés, le long de la plaine, on créa d'autres au milieu de la forêt, ceux de la faisanderie et du vivier-Corax, par exemple. C'était avec l'intention d'y avoir du chevreuil, beaucoup de lapins, de la perdrix rouge et surtout du faisán.

En 1830, les tambours de la garde nationale succédèrent un instant aux rabatteurs si bien disciplinés du roi chasseur. Ce fait est historique; les habitants de Versailles ont vu faire des battues aux tambours où tous les lièvres du parc ont été tués en quelques jours.

Le roi-citoyen n'était pas du tout chasseur, il savait d'ailleurs beaucoup trop bien que ce délassement, à cette époque, eût été impopulaire; il n'ignorait pas non plus que la presse de province, encore très-naïve, voulait absolument que Charles X eût perdu sa couronne en chassant. Aussi n'est-ce que timidement que les jeunes princes d'Orléans achetèrent quelques chiens courants qui furent la première pensée et le noyau peut-être de l'équipage formé plus tard par M. le comte de Cambis. On se hasarda également à faire quelques chasses à tir offertes en distraction aux généraux, entre deux manœuvres, à l'époque des camps de Compiègne. Enfin, en 1836, la vénerie de MM. les ducs d'Orléans fut formée par l'acquisition de l'excellent équipage de MM. de l'Aigle, qui sont toujours restés les premiers veneurs de France. Quelques tirés furent refaits sur un pied modeste, suffisamment convenable, sans bruit ni éclat, et pour ainsi dire à l'insu du roi.

Ce n'est qu'en 1853, une fois la maison impériale montée, qu'on vit renaître dans tout son éclat la vénerie, qui prit pour modèle celle de Napoléon I^{er}. Le domaine de la couronne réformé avec son administration forestière, tous les tirés qui existaient du temps de Charles X furent successivement refaits avec d'heureuses modifications qui permettent de faire moins de tort à l'agriculture, tout en rendant les chasses plus brillantes. L'organisation des chasses à tir, telle qu'elle existe aujourd'hui, et qui n'a pas sa pareille dans aucun autre pays, fait le plus grand honneur à M. le prince de la Moskowa, qui a su vaincre de véritables difficultés actuellement inhérentes aux intérêts agricoles.

Qu'on se figure une coupe de taillis, sans réserve, âgée de deux ans, faite le long de la plaine sur une longueur de 8 à 10 kilomètres et 150 à 200 mètres de largeur, on aura une idée à peu près exacte de l'aspect des tirés. Ceux qui sont clos, comme dans le parc et la faisanderie, ont généralement une forme circulaire, celle par exemple, d'un fer à cheval: à droite et à gauche, les bois sont élevés pour obliger le gibier à se remettre dans le tiré dont le fourré est toujours tenu à égale hauteur au moyen d'un étêtement annuel, opération qui consiste à couper la tête du taillis, qui ressemble alors à une vaste charmillie horizontale uniformément tondue aux ciseaux.

Le tiré est divisé par neuf sentiers parallèles, communément appelés layons, que suivent les tireurs pendant la chasse qui se fait en marchant devant soi. Ces layons sont nivelés, ratissés et servent à l'agrément du gibier; ceux qui sont gazonnés ont l'avantage de nourrir le gibier-poil. Le layon de l'empereur, qui est au milieu, a environ 2^m, 50 de large; ceux de droite et de gauche, qu'on appelait autrefois les layons des princes, n'ont que 1^m, 50, et les six autres un seul mètre de largeur. Du temps de Charles X, les tirés n'avaient que cinq layons; le layon du roi, ceux des princes, et sur les côtés, le long du grand bois, deux petits sentiers pour le commandant des gardes et M. le premier veneur. Les princes de la maison d'Orléans en firent ajouter deux de plus, ce qui explique pourquoi les tirés autrefois n'avaient que 130 mètres de large, tandis qu'aujourd'hui ils en ont presque 200. Désireux d'être agréable à un plus grand nombre de ses invités, l'empereur a voulu avoir neuf layons, il résulte de là que les tireurs sont de 20 ou 25 mètres les uns des autres; cet espacement varie, plus ou moins, selon la configuration du terrain. Il nous a semblé intéressant de signaler ici la marche progressive du nombre des layons. C'est presque l'histoire des lois de l'étiquette, devenue de plus en plus élastique à la suite de nos révolutions.

(LA VIE A LA CAMPAGNE)

DU LIEVRE

(La suite au prochain numéro.)

L. MONNET; — S. CUÉNOUD.